



BULLETIN MUNICIPAL N°34



Marché des producteurs 2025 : encore un gros succès !

Edito du Maire

L'été touche à sa fin, et avec lui une période particulièrement marquée par la chaleur. Après un épisode caniculaire éprouvant, les températures plus clémentes rendent la reprise des activités plus agréable, notamment pour nos associations.

Un changement important est à noter dans la commune. Notre secrétaire actuelle, Nadège, quittera fin septembre ses fonctions. Elle a marqué la vie de la commune par sa rigueur, sa disponibilité et sa bonne humeur. Elle va manquer à beaucoup d'entre nous. Nous lui souhaitons tous nos vœux de réussite pour la suite de son évolution professionnelle. Nous accueillons en octobre notre nouveau secrétaire, à qui nous souhaitons la bienvenue et pleine réussite dans ses nouvelles fonctions.

Comme chaque année désormais, la commune accueillera deux rendez-vous devenus traditionnels et très attendus : la fête communale qui aura lieu du 19 au 21 septembre et le trail le 4 octobre. Ce sera sa 5^{ème} édition, ce qui commence à en faire une tradition !

Ces événements sont l'occasion de nous retrouver, de partager et de renforcer le lien entre les habitants.

Enfin, vous le savez peut-être déjà, les dates des prochaines élections municipales ont été communiquées : elles auront lieu les 15 et 22 mars 2026. A ce sujet, je souhaite vous informer que je ne me représenterai pas. C'est une décision longuement réfléchie, que je prends avec sérénité. J'ai toute confiance en l'avenir de notre commune.

Je vous souhaite à toutes et tous une belle rentrée et une excellente reprise !

Corinne HAU

Etat Civil

Naissances :

- 23 avril : Éléna DEGAILLE
- 26 avril : Evan MARTINEZ-LACOSTE
- 3 Mai : Énora DERRIEN
- 6 mai : Lonny RAMEAU
- 23 juillet : Antoine PADIGLIONE-MAZIN
- 25 juillet : Baptiste PARGADE
- 5 août : Julia LEMYZE
- 7 août : Iris LAZAREVIC ARRONDO
- 21 août : Alma JUSTES



Mariages :

- 12 juillet : Carlos DE PADUA et Gisèle DA SILVA
- 19 juillet : Maria DA SILVA GOMES et René CRABOS
- 23 août : Eddy GARCIAU et Aurélie PALETOU



Décès :

- 1er juillet : Joséphine LANNE DIT PEYROUTET





BULLETIN MUNICIPAL N°34



Marché des producteurs 2025 : encore un gros succès !

Edito du Maire

L'été touche à sa fin, et avec lui une période particulièrement marquée par la chaleur. Après un épisode caniculaire éprouvant, les températures plus clémentes rendent la reprise des activités plus agréable, notamment pour nos associations.

Un changement important est à noter dans la commune. Notre secrétaire actuelle, Nadège, quittera fin septembre ses fonctions. Elle a marqué la vie de la commune par sa rigueur, sa disponibilité et sa bonne humeur. Elle va manquer à beaucoup d'entre nous. Nous lui souhaitons tous nos vœux de réussite pour la suite de son évolution professionnelle. Nous accueillons en octobre notre nouveau secrétaire, à qui nous souhaitons la bienvenue et pleine réussite dans ses nouvelles fonctions.

Comme chaque année désormais, la commune accueillera deux rendez-vous devenus traditionnels et très attendus : la fête communale qui aura lieu du 19 au 21 septembre et le trail le 4 octobre. Ce sera sa 5^{ème} édition, ce qui commence à en faire une tradition !

Ces événements sont l'occasion de nous retrouver, de partager et de renforcer le lien entre les habitants.

Enfin, vous le savez peut-être déjà, les dates des prochaines élections municipales ont été communiquées : elles auront lieu les 15 et 22 mars 2026. A ce sujet, je souhaite vous informer que je ne me représenterai pas. C'est une décision longuement réfléchie, que je prends avec sérénité. J'ai toute confiance en l'avenir de notre commune.

Je vous souhaite à toutes et tous une belle rentrée et une excellente reprise !

Corinne HAU

Etat Civil

Naissances :

- 23 avril : Éléna DEGAILLE
- 26 avril : Evan MARTINEZ-LACOSTE
- 3 Mai : Énora DERRIEN
- 6 mai : Lonny RAMEAU
- 23 juillet : Antoine PADIGLIONE-MAZIN
- 25 juillet : Baptiste PARGADE
- 5 août : Julia LEMYZE
- 7 août : Iris LAZAREVIC ARRONDO
- 21 août : Alma JUSTES



Mariages :

- 12 juillet : Carlos DE PADUA et Gisèle DA SILVA
- 19 juillet : Maria DA SILVA GOMES et René CRABOS
- 23 août : Eddy GARCIAU et Aurélie PALETOU



Décès :

- 1er juillet : Joséphine LANNE DIT PEYROUTET





Nouveauté



Le rendez-vous est devenu un incontournable pour les habitants du village et des alentours, qui viennent y chercher leur dessert du week-end, une gourmandise pour le goûter ou simplement le plaisir de soutenir un artisan local. Alors si vous passez par Bougarber un vendredi après-midi, laissez-vous tenter : votre prochaine pause sucrée vous attend sur quatre roues !

Bienvenue !



À partir du 29 septembre 2025, un nouveau secrétaire vous accueillera à la mairie. Nous souhaitons la bienvenue à Christophe De Oliveira, qui succédera à Nadège, partant vers de nouveaux horizons. Christophe saura, répondre à vos attentes avec professionnalisme et disponibilité.



Plan Climat

Nouveau Plan Climat, vous avez la parole !

Donner votre avis jusqu'au 17 octobre sur Pau.fr ou flashez le QR code ci-après :

La Communauté d'Agglomération renouvelle et rehausse les ambitions et objectifs de son Plan Climat pour faire face aux enjeux et impacts croissants liés au changement climatique. Les habitants sont invités à donner leur avis ou poser des questions sur le projet du 21 juillet au 17 octobre 2025.



Horaires de la Mairie

La secrétaire est présente les lundis, mardis, jeudis et vendredis avec ouverture au public de 13h30 à 17h00.

Tel : 05.59.83.20.21 / mairie@bougarber.fr

Une pause sucrée sur roues à Bougarber : Le Camion Gâteaux une pâtisserie ambulante à ne pas manquer !

Depuis peu, un délicieux parfum sucré flotte dans l'air de Bougarber chaque vendredi après-midi. De 15h à 19h, entre Kap'Sud et la coiffeuse, un food truck pas comme les autres prend place : une pâtisserie ambulante qui régale les gourmands avec des créations artisanales et individuelles.

Derrière ce concept, un passionné de douceurs maison qui met tout son savoir-faire au service du goût. Ici, pas de gâteaux industriels : chaque pâtisserie est réalisée avec des ingrédients de qualité, dans le respect des traditions artisanales. Il y en a pour tous les palais, avec une attention particulière portée à la fraîcheur et à l'originalité.

Nouveau container à verres



Un nouveau container à verres a été installé à côté du stade

D'ailleurs, nous en profitons pour vous faire un petit rappel concernant la sorties de vos bacs jaunes et ordures ménagères.

Pour faciliter le travail des agents de collecte, merci de placer votre bac avec la poignée tournée vers la rue.

Ce simple geste permet une manipulation plus rapide et sécurisée.



Agenda

Du 1er septembre au 11 octobre : tournoi interne de pala

Du 19 au 23 septembre : Fêtes de Bougarber

4 octobre : Trail

11 novembre : Commémoration de l'Armistice à Bougarber à 11h30



Coin des associations

APEB

La commune de Bougarber s'apprête à accueillir la 5^{ème} édition de la Bougarbersienne le samedi 4 octobre 2025. Comme chaque année, plusieurs formats permettront à chacun de trouver son plaisir, que l'on soit coureur confirmé ou marcheur, avec quelques nouveautés sur les parcours cette année : une marche gourmande de 8 kms (départ 16h30), une marche chronométrée de 8 kms (départ 17h30), des courses enfant/adulte (départ 16h10 et 16h20) ainsi que trois formats de trails de 19 kms (départ 17h), de 13 kms (départ 17h20) et de 8 kms (départ 17h40). Les inscriptions le jour J débuteront à 15h à la salle des Arcades.

Tout au long de l'après-midi, des buvettes seront prévues. La soirée se poursuivra dans une ambiance festive et chaleureuse avec restauration, buvette et DJ.

Il est prévu que cette manifestation emprunte plusieurs rues de la commune. Des perturbations seront à prévoir avec des rues temporairement fermées à la circulation entre 16h30 et 20h30. Nous nous excusons d'avance pour les désagréments éventuels occasionnés par cet événement.

LOISIRS GYM BOUGARBER



LA GYM REPREND

Mercredi 10 septembre 2025 à 18h40

Salle des Arcades de Bougarber

2 SÉANCES D'ESSAI GRATUITES

GYM POUR ADULTES

Renseignements au 06-30-86-90-27 (Babette)

Fontaine de Jouvence

Les vacances chaudes et ensoleillées sont finies où chacun d'entre nous à rechercher un coin de fraîcheur. Pour ce qui concerne nos activités :

Nous avons repris la marche du lundi matin depuis le 1er Septembre.

La gym douce va reprendre le Jeudi 18 Septembre de 9 h à 10 h à la salle des Arcades et ce jusqu'à fin juin 2026.

Si vous ressentez le besoin ou la nécessité de pratiquer une activité physique, n'hésitez pas à venir rejoindre une équipe avec qui vous passerez un bon moment tout en entretenant vos articulations, votre équilibre, votre mémoire et surtout votre bien être.

Deux séances gratuites pour vous faire découvrir l'activité et si cela vous convient.

Pour tous renseignements vous pouvez nous contacter par mail à : fontainejouvence64@gmail.com ou par téléphone au : 06.23.35.77.08.

Comité des fêtes



Les fêtes 2025 approche à grand pas et il ne vous reste plus que quelques jours (jusqu'au 14/09) pour vous inscrire aux repas des 2 soirs ainsi qu'au petit déjeuner et au baptême de l'air. Toutes les informations nécessaires sont indiquées sur les programmes distribués dans vos boîtes aux lettres. Nous espérons vous y voir nombreux ainsi qu'aux différentes activités !!

FUSAIN
ATELIERS ARTS PLASTIQUES
2025- 2026

Enfants 6-11 ans.
Atelier hebdomadaire
du lundi 16h45-18h
/// BSC le trimestre
Salle des associations
Possibilité de garder les
enfants à la garderie

LESCAR
Le MERCRIDI
10h-12h
/// BSC le trimestre
Salle des associations
Possibilité de récupérer les
enfants à la crèche

BOUGARBER
Le JEUDI
16h45-18h
/// BSC le trimestre
Salle des Arcades
Possibilité de récupérer les
enfants à la crèche

Adultes
16h45-18h
/// BSC le trimestre
9 rue la Carrère
Possibilité de récupérer les
adultes à l'école sur demande

démarrage semaine du
25 septembre

Infos & inscriptions
06 17 98 61 69
asso.fusain@gmail.com
assofusain.com

Fusain

Les ateliers hebdomadaires pour la saison 2025-2026 redémarrent ! Cette année, ils auront lieu au local de Fusain, 9 rue la Carrère. Pour les enfants, c'est tous les jeudis de 16h45 à 18h à partir du 18 septembre. David pourra récupérer les enfants à l'école sur demande. Pour les adultes, c'est un mardi sur deux de 20h à 22h à partir du 16 septembre.

Les productions de l'année passée seront exposées au festival l'Art de Pré les 13 et 14 septembre à Morlanne. A cette occasion, nous animerons un atelier collage sur les 2 jours de 14h à 17h, gratuit et ouvert à toutes et tous ! Inscriptions aux ateliers : par mail à asso.fusain@gmail.com et par téléphone au 06 17 98 61 69

BOUGARBER : de 1945 à 1970

La France de l'après-guerre rêve de reconstruction et de progrès. Les transformations sont rapides, tant au niveau collectif qu'individuel ! C'est l'ère du « baby-boom » et de son nombre record de naissances. Ces enfants nés dans l'immédiat après-guerre grandissent dans l'ombre des souvenirs intenses et silencieux, animés par le goût du travail et le désir de mieux vivre.

C'est ainsi que nos bourgs ruraux vont bénéficier de cette dynamique, chacun s'employant à poser sa pierre et à s'y épanouir.

De là vont apparaître également de nouvelles générations d'élus locaux tout entiers tournés vers le développement des villages. Ils en sont les représentants et l'émanation.

Bougarber se transforme et s'anime. Chacun peut y trouver à la fois des endroits de rencontre et tout ce qui est nécessaire au quotidien.

De nombreux commerces ont vu le jour, certains ont survécu à la période d'occupation et se sont agrandis. La « Carrère » assume pleinement son rôle de cœur du village où se côtoient les lieux de convivialité et de service.



Mais laissons la parole à Jean-Bernard PALETOU représentant d'une des plus anciennes familles du village dont le rôle fut éminent durant cette période de par la diversité des activités et services qu'elle assurait : ravitaillement, transport, élevage, communications....

« Mes parents tenaient l'épicerie-café du village, et disposaient d'un saloir où étaient affinés les fromages.



Nous exploitions également quelques terres et possédions un petit troupeau de vaches. L'étable se trouvait au milieu de la rue de la Carrère, face à la boutique.

Durant l'année scolaire les enfants des familles travaillant et habitant au château apportaient les gamelles contenant leurs repas à ma grand-mère qui les réchauffait. En effet, l'école ne disposait pas de cantine. Cette prestation prit fin en 1960.

A l'épicerie tous les produits nécessaires à la vie quotidienne étaient disponibles, ainsi que le gaz en bouteille, le tabac et la mercerie. Une cabine téléphonique était accessible à tous les habitants, les télégrammes, très utilisés, arrivaient chez nous ; j'étais chargé de les remettre aux destinataires, car comme tous les jeunes à cette époque, j'aiddais à la maison, aux champs, à l'épicerie et au café.

Pour l'anecdote, ma mère préparait et cuisait également le poisson capturé par des braconniers certains soirs en toute discréction. C'étaient des habitués redoutablement efficaces en matière de chasse et de pêche !

Mes parents possédaient une petite camionnette qui d'ailleurs fut utilisée durant la guerre pour cacher et transporter les réfugiés. La paix revenue elle était employée pour « assurer les tournées de l'épicier » dans les villages alentour chaque jour de la semaine à l'exclusion du lundi.

Ce jour-là était réservé au marché de Pau où était vendu principalement le fromage affiné dans notre saloir. Les œufs collectés dans les fermes de Bougarber étaient revendus à un grossiste.

BOUGARBER : de 1945 à 1970

Mais elle servait aussi de transport scolaire tous les lundis puisqu'elle transportait les jeunes scolarisés dans les établissements palois. Aujourd'hui elle n'œuvre plus pour le bonheur et le service des habitants. Elle a cependant trouvé le repos dans une grange d'Uzein.

Une fois l'an c'était la fête de la saint Matthieu sous les platanes de la Carrère, et le « bal chez Paléto ». Mais comment ne pas mentionner l'apéritif du dimanche après la messe à laquelle assistait la majorité de la population !



C'était alors l'affluence des grands jours, parfois nous manquions de place, peut-être même recevions-nous plus de monde que le prêtre quelques minutes auparavant !!! D'autant que jouxtant la maison, nous avions le quillier de neuf, qui était lui aussi très fréquenté.

D'autres artisans et commerçants complétaient nos activités : deux cordonniers, un maréchal-ferrant dont la forge occupait les locaux de l'actuelle mairie, un menuisier, un laitier et un bureau de poste à la maison Sauguet.

De plus une station-service offrait ses services au quartier « Lespiau » avant que le célèbre « relais du Pont-long » ne s'installe dans la vie locale puis régionale.

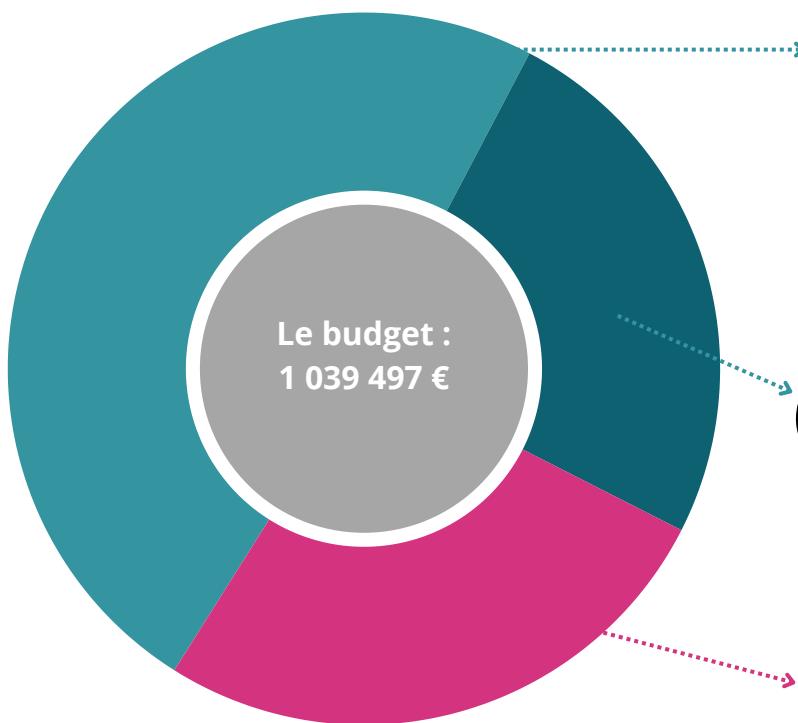
Ainsi se développait et prospérait le village qui offrait à ses habitants des conditions d'existence certes rudes mais aussi d'une certaine qualité. Ils ne subissaient pas encore le pouvoir d'attraction des grandes zones commerciales qui virent le jour au début des années 1970, bouleversant les habitudes de consommation.

Autre raison, la création de nouveaux pôles d'emploi alliés à la généralisation de l'automobile puis à la diversification des loisirs qui ont évidemment contribué à ces évolutions.

Aujourd'hui et malgré toutes les difficultés de nos existences à cette époque, c'est avec un peu de nostalgie que je me retourne sur ce passé. »

Alain Girard

L'essentiel du budget 2025



Prélèvement de la section de fonctionnement

188 734€ (81%)

DÉPENSES

FONCTIONNEMENT

Hors épargne de gestion

619 627 €

Charges de personnel : 240 844€ (38%)

Charges à caractère général (électricité, entretien bâtiments, carburants...) : 266 996 € (43 %)

Charges de gestion courante (subventions aux associations, contribution ALSH...) : 97 800 € (15%)

Charges financières : 4 210 €

Fonds de péréquation : 9 000 €



Épargne de gestion

permettant d'investir sur la commune

188 734 €

Total fonctionnement : 808 361 €

INVESTISSEMENT

328 972 €

Travaux de voirie : 30 000 €

Travaux sur réseaux électrique : 14 000 €

Travaux sur bâtiments : 38 500 €

Aménagement vestiaire hangar : 11 000 €

Aménagement bois communal : 58 000 €

Défense extérieure contre l'incendie : 12 000 €

Matériel : 21 300 € (balayeuse, panneaux..)

Remboursement de la dette : 35 230€

Restes à réaliser 2024 (grillage fronton) : 9 540 €

Le budget 2025 de la commune

s'élève à **1 039 497 €** :

808 361 € pour le fonctionnement

231 136€ pour l'investissement

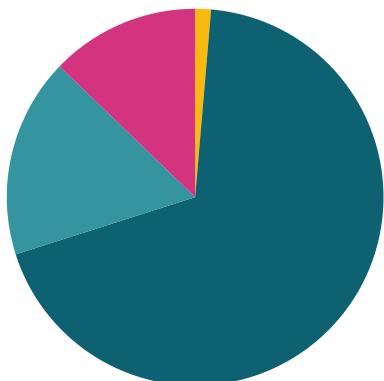
Taux des impôts 2025

En 2025, la Municipalité s'est engagée à ce que les taux communaux d'imposition n'augmentent pas.

Le taux communal de taxe foncière sur les propriétés bâties est ainsi identique à 2022, soit 24.36%. Après réfaction par l'État, le produit communal correspond au taux de **10.89 %**.

Le taux de taxe foncière sur les propriétés non bâties est de **46.10%**.

L'essentiel du compte administratif 2024



FONCTIONNEMENT RECETTES

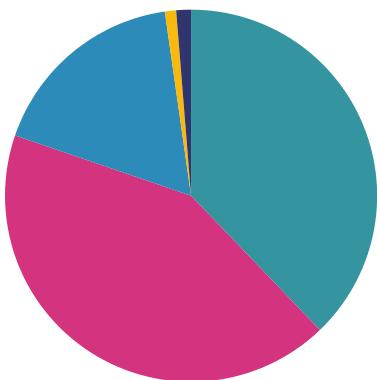
Impôts et taxes: **409 590.92 € (69%)**
 Dotations de l'État : **102 072.44 € (17%)**
 Autres ressources (produits des services, revenus des immeubles ...)
: 76 192.86€ (13%)
 Remboursement salaire personnel : **8 064.78 € (1%)**

Les recettes ont augmenté de 6.83 % par rapport à celles de 2024 passant de 558 787.02 € à **596 940.99** € soit + 38 153.97 €.

La variation en recettes de fonctionnement est la suivante :

- Chapitre 013 – Atténuation de charges : augmentation de 318 % correspondant au remboursement des indemnités journalières suite congés maternité / arrêt maladie
- Chapitre 73 – Impôts et taxes : augmentation de 8.91 % passant de 376 086.75 € en 2023 à 409 591.12 € en 2024 soit + 33 504.37

Dans l'ensemble, les recettes de fonctionnement restent les mêmes que l'année précédente



FONCTIONNEMENT DÉPENSES

Les dépenses de fonctionnement s'élèvent à **548 151.13 €**. Elles se répartissent comme suit :

Charges de personnel : **232 406.33€ (42%)**
 Charges à caractère général (électricité, entretien bâtiments, carburants...) : **207 244.96€ (38 %)**
 Charges de gestion courante (subventions aux associations, contribution ALSH...) : **95 815.59 € (18 %)**
 Charges financières : **5 357.95 € (1%)**
 Fonds de péréquation : **7 016.00 € (1%)**

Les dépenses ont augmenté de 12.21% par rapport à celles de 2023 passant de 488 515.38 € à 548 151.13 € soit + 59 635.75 €.

Les variations en dépenses sont les suivantes :

- Électricité (art. 60612) : +14,74 % soit +3 543,42 €.
- Terrain (art. 61521) : +59,32 % soit +16 391,83 €, dû à des travaux : Curage de fossés, hydrocurage de bus
- Frais d'actes et de contentieux (art. 6227) : +1 845 €, liés à un recours juridique contre la commune.
- Fêtes et cérémonies augmentation car organisation marché des producteurs et Cinéma en plein air

INVESTISSEMENT

Les recettes d'investissement se sont élevées à **221 862.48 €**. Elles se répartissent comme suit :

- Du Fonds de Compensation de la TVA : **28 997.50 €**
- De la taxe d'aménagement : **8 967.65€**
- Des subventions d'investissement : **67 915.31 €**
- Des dépôts et cautionnement reçus : **365.00 €**

Les dépenses d'investissement s'élèvent à **218 085.99€**. Les Investissements ont été les suivants :

- Voirie et réseaux : **3 689.66 €**
- Hangar multi-activités : **149 266.21 €**
- Travaux sur Bâtiments : remplacement de la PAC air/eau logement communal (9 667.20 €) / travaux de peinture sur la mairie (16 273 €)
- Achat lave-vaisselle pour la salle des Arcades : **2 601.24 €**
- Auquel s'ajoute le remboursement de la dette : **34 119.29 €**

